



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 18 septembre 2014 — N° 21

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter le Festival international de la chanson de Granby pour sa 46<sup>e</sup> édition.

---

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant les coupures en culture.

---

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Taschereau.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Bertrand.

---

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Hampstead.

**18 septembre 2014**

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer.

---

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter Mme Stéphanie Savoie pour son titre de meilleure receveuse de baseball au monde.

---

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Thomas Fecteau, pionnier de l'aviation civile.

---

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner les vingt ans de bénévolat de l'Association des Résidents du Plateau.

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Association bénévole Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est.

---

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 13.

---

**18 septembre 2014**

---

Moment de recueillement

**Dépôts de documents**

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

La convention de prêt de personnel entre la Sûreté du Québec, Hydro-Québec et M. Mario Laprise.

(Dépôt n° 248-20140918)

---

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, dépose :

Le rapport 2013-2014 du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James.

(Dépôt n° 249-20140918)

---

M. Hamad, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission des lésions professionnelles.

(Dépôt n° 250-20140918)

---

M. Lessard, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, dépose:

Le rapport annuel 2013-2014 de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ);

(Dépôt n° 251-20140918)

Le rapport annuel 2013-2014 de la Fondation de la faune du Québec.

(Dépôt n° 252-20140918)

**18 septembre 2014**

---

M. le président dépose :

Le rapport annuel d'activités 2013-2014 du Protecteur du citoyen;  
(Dépôt n° 253-20140918)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Protecteur du citoyen.  
(Dépôt n° 254-20140918)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 9 septembre 2014, a procédé à l'audition du Protecteur du citoyen. La Commission s'est également réunie en séances de travail le 11 juin et le 9 septembre 2014 relativement à ce mandat;  
(Dépôt n° 255-20140918)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 11 septembre 2014, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Coroner. La Commission s'est également réunie en séances de travail le 11 juin et le 11 septembre 2014 relativement à ce mandat.  
(Dépôt n° 256-20140918)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Boulet (Laviolette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 512 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de la scierie Parent.  
(Dépôt n° 257-20140918)

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

**18 septembre 2014**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 5 762 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les cours d'éducation à la sexualité.

(Dépôt n° 258-20140918)

---

M. Huot (Vanier-Les Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 962 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'investissement en thérapie génique pour les maladies héréditaires au Québec.

(Dépôt n° 259-20140918)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Boulet (Laviolette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 983 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de la scierie Parent.

(Dépôt n° 260-20140918)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Auger (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 225 retraités et citoyens du Québec, concernant la hausse des tarifs domestiques d'électricité d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 261-20140918)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 23 septembre 2014 le dépôt de deux pétitions par M. Traversy (Terrebonne).

18 septembre 2014

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Mme Samson (Iberville) présente une motion concernant le champ fiscal que pourrait libérer le gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Leitão, ministre des Finances, présente une motion concernant le champ fiscal que pourrait libérer le gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet), conjointement avec M. Laframboise (Blainville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige des municipalités et des villes qu'elles fournissent, avant le 30 septembre 2014, leurs évaluations actuarielles à jour au 31 décembre 2013 à la Régie des rentes du Québec;

QUE la Régie des rentes du Québec transmette ces évaluations actuarielles avant le 9 octobre 2014 au Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale;

Et que cette motion soit un ordre de l'Assemblée.



**18 septembre 2014**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est rejetée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la paix, qui est célébrée et observée chaque année le 21 septembre.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de préparer les auditions portant sur l'examen des rapports sur les activités du fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui; puis en séance publique afin d'entreprendre les consultations particulières et auditions publiques relatives à ce mandat.

18 septembre 2014

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 26 septembre 2014, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) s'adressera à M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les déclarations irresponsables, les ballons d'essai et les coupures de services du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 17 septembre 2014, sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

---

À 12 h 55, du consentement de l'Assemblée, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 03.

**18 septembre 2014**

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans trois semaines ».

La motion de report est déclarée recevable.

Après une suspension de la séance au cours de laquelle elle a réuni les leaders parlementaires, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 32 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 28 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Marceau (Rousseau).

**Débats de fin de séance**

À 18 h 03, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. LeBel (Rimouski) à Mme David, ministre de la Culture et des Communications, portant sur le sujet suivant : « La fermeture des conservatoires régionaux ».

**18 septembre 2014**

---

À 18 h 16, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 septembre 2014, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**